



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Reconnue d'utilité publique  
Agréée ministères des sports et du tourisme



## Amicale Cyclotouriste d'Ille-et-Rance

ACIR - Mairie - 35190 TINTENIAC

[acir35.tinteniac@gmail.com](mailto:acir35.tinteniac@gmail.com)

<https://www.velo-tinteniac.fr/>



Comité Départemental  
de Cyclotourisme  
d'Ille-et-Vilaine

Tinténiac, le 1<sup>er</sup> octobre 2021

## Compte-rendu du CA du mercredi 29 septembre 2021

Présents : Henri Guillard, Evelyne Rescamp, Marie-Claude Chevalier, Joseph Halloux, Albert Péroux, Daniel Feudé, Jean-Yves Garnier, Guy Champalaune, Alain Gaboriau, André Orvain, Gérard Le Gall, Jean Claude Paboeuf, Daniel Chevalier

Excusés : Michel Delaunay, Yvon Guédé

Absents : néant

### Ordre du jour :

- 1° Bilan des activités 2020 - 2021
- 2° Préparation de l'assemblée générale
- 3° Programme 2022
- 4° Paris-Brest-Paris 2023 (20-24 août) : organisation interne.
- 5° Questions diverses

Gérard ouvre la séance en remerciant les membres du conseil d'administration de leur présence à cette réunion, la première depuis les assemblées générales du 25 janvier 2020 à cause des restrictions de rassemblement imposées par la lutte contre la COVID.

Malgré ces contraintes, le club a continué de fonctionner avec le bureau en place en proposant des circuits hebdomadaires adaptés aux circonstances dès que la pratique du vélo a été possible, et en consultant le CA de manière dématérialisée sur les sujets importants : la création de la section randonnée pédestre, le coût des licences, les engagements financiers.

### Bilan des activités 2020 – 2021 :

Les bilans d'activités de ces 2 dernières années joints en annexe ont donné lieu aux observations suivantes :

- section marche : la longueur des circuits proposés décourage certaines personnes. Le rendez-vous hebdomadaire devrait pouvoir leur permettre de se rejoindre, pour organiser une sortie à leur convenance car aucun randonneur n'est disposé à les accompagner.

De nouveaux randonneurs devraient rejoindre le club.

- Section cyclo : effectifs en légère hausse. Bonne participation aux sorties hebdomadaires mais peu de monde aux sorties externes organisées depuis la rentrée.

## Préparation de l'assemblée générale

L'organisation de la prochaine assemblée générale dépend de la disponibilité des salles et du restaurant pour le repas qui suit.

Alain vérifie si le Col Vert (Hédé) peut nous accueillir selon les modalités envisagées en 2020 : la salle en terrasse pour la réunion suivie du repas. Les dates du 6 ou 20 novembre sont envisagées. Prévoir 35 à 40 personnes, menu de 25€ environ. Une participation de 10€ par adhérent devra être validée par l'AG.

### - **Renouvellement du CA :**

			2017	2018	2019	2020	2021
1	CHAMPALAUNE	GUY		x			x
2	CHEVALIER	DANIEL	x			x	
3	CHEVALIER	MARIE CLAUDE	x		x		
4	DELAUNAY	MICHEL	x		x		
5	FEUDE	DANIEL	x			x	
6	GABORIAU	ALAIN	x		x		
7	GARNIER	JEAN YVES	x			x	
8	GUEDE	YVON		x			x
9	GUILLARD	HENRI	x			x	
10	HALLOUX	JOSEPH	x		x		
11	LE GALL	GERARD	x		x		
12	ORVAIN	ANDRE	x			x	
13	PABOEUF	JEAN CLAUDE	x			x	
14	PEROUX	ALBERT	x			x	
15	RESCAMP	EVELYNE		x			x
16	RESCAMP	JEAN-PIERRE	x				
17	TEXIER	JOSEPH	x				
	Section Marche					x	
			14	3	5	8	3

En 2020 : étaient sortants Henri Guillard et Albert Péroux, élus en 2017 et 3 autres membres à désigner (par tirage au sort ?) parmi les 5 membres élus depuis 2017 : Daniel Chevalier, Daniel Feudé, Jean Yves Garnier, André Orvain, J Champalaune, Jean Claude Paboeuf

En 2021 : sont sortant les 2 derniers membres élus en 2017 et Guy, Yvon Guédé et Evelyne Rescamp élus en 2018.

Joseph Halloux et Jean Yves Garnier annoncent leur intention de ne pas se représenter.

Les candidats éventuels seront invités à se faire connaître avant l'assemblée générale, notamment parmi les marcheurs qui ne sont pas représentés au CA.

### - **Situation financière :**

(Voir tableaux en annexe 2 et 3)

#### BUDGET 2019/2020 :

Licences FFCT : Il y a un décalage budgétaire entre les encaissements par l'ACIR des cotisations et les prélèvements

L'impact de la commande de nouvelles tenues

Le règlement « étalé » de la facture du SIVOM

Le versement de l'Audax suite au PBP 2019

#### BUDGET 2020/2021 /

Distinction des dépenses liées à la section Marche  
L'impact de la commande de nouvelles tenues  
Le versement de l'indemnité pour le garage de la remorque  
Le règlement « étalé » de la facture du SIVOM

Cette situation arrêtée au 25 septembre sera actualisée pour l'AG en incluant les derniers mouvements comptables imputables à l'exercice.

L'AG devra confirmer la participation de 50€aux licenciés ayant participé aux rassemblements organisés par la FFCT : semaine fédérale (6), Toutes à Toulouse (1)

#### - **Licences :**

Le tableau joint en annexe 4 présente l'évolution des effectifs depuis l'an 2000. De nouvelles adhésions sont attendues suite au forum.

Les 2 tableaux (annexes 4 et 5) concernent le coût des licences pour les cyclos et les marcheurs, auquel il convient d'ajouter l'adhésion à l'ACIR.

Cyclos : augmentation de l'assurance de 45 à 50,50€

Les certificats médicaux antérieurs à 2017 (rando) et 2019 (sport) ne sont plus valables.

Marcheurs : pas de changement.

Il est proposé la création d'une adhésion unique par famille à l'ACIR qui permet d'associer les conjoints, enfants etc, selon des modalités similaires aux fédérations. Le CA donne un accord de principe. Henri et Albert étudieront les modalités pour l'AG.

#### **Programme 2022 :**

A partir du programme 2020 :

- . Galette
- . Mai : Fête du vélo
- . Semaine du CODEP du 7 au 14 mai à Combo-les-Bains
- . Randonnée de la rentrée : 19-20 juin ( à valider par le CODEP-programme départemental)
- . Rando muco (Pierre Le Bigaut)
- . Semaine fédérale à Loudéac du 31/07 au 7 août
- . Sortie des familles
- . Autres sorties (clubs locaux) selon le programme départemental

Il est proposé d'y ajouter l'Ardéchoise (du 15 au 18 juin)

#### **Paris-Brest-Paris 2023 :**

Du 20 au 24 août 2023

##### Evolutions envisagées :

8 000 participants dont 2 500 français

Porte-monnaie électronique

Hébergement des abandons

Stands ville-étapes au départ (Rambouillet ou St Quentin en Yveline)

Achats groupés (selon besoins)

##### Organisation locale :

Site d'accueil : Des travaux au lycée Bel Air ne permettent de garantir la disponibilité des locaux à la date prévue. Les locaux pouvant permettre d'organiser le couchage sont :

- . La salle Ile et Donac
- . La salle de sport communale (avec douches au terrain des sports ?)
- . La salle de sport communautaire

Aucun de ces sites ne permet d'assurer une restauration chaude.

Gérard a interrogé la directrice du collège Théophile Briant. L'établissement dispose d'un self pouvant accueillir 600 rationnaires. Le couchage pourrait être organisé dans des salles de classe. L'ACIR doit préciser ses besoins. La demande sera alors présentée au conseil d'administration de l'établissement pour validation.

Sur cette proposition de Gérard d'un autre établissement, le CA donne son accord à l'unanimité, sous réserve d'un accord écrit du nouvel établissement.

Le document de présentation de l'épreuve sera diffusé aux membres du CA.

Gérard souhaite qu'une équipe réduite soit constituée pour l'assister dans la préparation de l'évènement. Henri, Alain et Guy se portent volontaires. Cette équipe est notamment chargée de répondre aux sollicitations de l'AUDAX et d'organiser l'accueil des participants, de leurs accompagnateurs, l'animation durant ces 3 journées. Elle rendra compte régulièrement de son travail à l'ensemble du CA.

### **Questions diverses :**

Téléthon : (vendredi 4 et samedi 5 décembre)

L'ACIR décide d'y participer en organisant un rallye non-stop ouvert à tous sur un circuit vélo à tracer dans les rues de Tinténiac. Un appel sera adressé aux clubs des environs pour y participer.

Guy, Jean-Claude, Gérard et Henri sont chargés de l'organisation.

Le secrétaire

Le Président

Henri Guillard

Gérard Le Gall